[Texte]

which time we would have to go back to the Treasury Board for effective project approval. So my answer would be yes to your statement, with the exception of going to contracts and tenders. We are not at that point yet. We would just be going for design work and the firming up of cost estimates preparatory to getting effective project approval.

The Chairman: May I have a supplementary, Mr. Bockstael?

Mr. Bockstael: Certainly.

The Chairman: Mr. Sinclair, do you think Treasury Board is better qualified than Transport Canada to decide on project approval?

Mr. Sinclair: Mr. Chairman, I would be in favour of the effective project approval process from a straight good-management standpoint. I believe that is the necessary step to go through. I think the role of the Treasury Board in that process is to ensure that departments of government have done their jobs properly in preparing the necessary cost estimates; that they are reasonably reliable and that we are not going to be faced with cost overruns; that the proper project management process has been put into place; and that the various alternatives have been seriously looked at, evaluated, and the alternative proposed is the most cost-effective for the program.

So from a management standpoint and the effective control and quality of expenditure of the public purse, I do not disagree with the effective project approval process at all.

The Chairman: That is reassuring, because I thought their major role was to delay.

Mr. Bockstael.

Mr. Bockstael: I will continue, Mr. Chairman.

Mr. Sinclair, in an earlier appearance before this committee, when the minister himself was here, we talked about the asbestos insulation situation in Winnipeg. I understand most of it has been removed from the air terminal building, but the administration and traffic control building still has the problem.

• 1030

I was assured the situation is being monitored very closely. I have had to face questions in Winnipeg as to why Winnipeg was left last, and by simple deduction I said, well, because the situation must have been less serious in Winnipeg than in other areas, and therefore it is scheduled to have it removed in due course. The long-term project is to separate air administration from air control, or air control from administration, because the air administration needs more facilities, or larger facilities, and the air traffic control needs new, upgraded facilities because those in Winnipeg have been there since the building of the terminal and the facilities, about 20 years ago, I believe.

[Traduction]

nous puissions décider de la forme que prendra celui-ci, et obtenir un devis définitif, et à ce moment-là, nous devrons obtenir l'approbation du Conseil du Trésor pour ce projet. Je répondrai donc par l'affirmative à l'ensemble de votre question, compte non tenu de la partie concernant les contrats et les appels d'offre. Nous n'en sommes pas encore à ce stade, et n'en sommes qu'au stade préparatoire de la conception et de devis estimatifs, stade qui doit précéder l'approbation du projet.

Le président: Puis-je poser une question complémentaire, monsieur Bockstael?

M. Bockstael: Certainement.

Le président: Monsieur Sinclair, le Conseil du Trésor vous paraît-il mieux qualifié que Transports Canada pour décider de l'approbation du projet?

M. Sinclair: Monsieur le président, du point de vue d'une bonne gestion, je suis en faveur de passer par la filière de l'approbation du projet. La démarche me semble indispensable pour arriver à la réalisation du projet. Le Conseil du Trésor a pour rôle de veiller à ce que les ministères fassent correctement leur travail en préparant les devis estimatifs nécessaires, à ce qu'ils soient fiables, et qu'il n'y ait pas de dépassement de coûts; de s'assurer que le projet sera correctement encadré, que les possibilités de rechange ont été attentivement envisagées et évaluées, et que l'option choisie est celle qui, financièrement, est la plus justifiable pour le projet.

Ceci revient à dire que je ne m'élève nullement contre le processus d'obtention d'une approbation du projet, tant du point de vue de la gestion que de celui du contrôle et de la justification des dépenses de deniers publics.

Le président: Voilà qui est rassurant, car il me semblait, à moi, que le rôle principal était de faire traîner les choses en longueur.

Monsieur Bockstael.

M. Bockstael: Je vais poursuivre, monsieur le président.

Monsieur Sinclair, lors de témoignages antérieurs, lorsque le ministre lui-même a comparu devant ce Comité, nous avons parlé de la question de l'isolation à l'amiante de l'aéroport de Winnipeg. Je crois savoir que la plus grande partie a été retirée des bâtiments de l'aéroport, mais que ce n'est toutefois pas le cas pour les bâtiments administratifs et pour ceux du contrôle de la circulation.

On m'a assuré qu'on suivait la situation de très près. À Winnipeg on m'a assiégé de questions, en me demandant pourquoi on avait laissé en dernier l'aéroport de cette localité, et j'ai répondu, en toute logique, que c'est parce qu'à Winnipeg la situation était moins pressante que dans d'autres régions, et qu'elle devait donc attendre son tour. Il est envisagé, à long terme, de construire des bâtiments séparés pour les locaux administratifs et pour ceux du contrôle de la circulation aérienne, les premiers devant être plus vastes qu'actuellement tandis que le bâtiment qui abrite les services de contrôle du trafic aérien doit être modernisé, le bâtiment actuel remontant